

COLLÈGE DE SAINT-LAURENT.

PRÈS DE MONTREAL, CANADA.

PROSPECTUS.

Cette Institution, fondée par les Pères de Sainte-Croix, en 1847, et incorporée par un Acte du Parlement en 1849, fut affiliée à l'Université Laval en 1880. Elle joint, aux avantages d'un cours classique et commercial, le bienfait d'une éducation toute chrétienne.

OBJET ET DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT.

Cours Préparatoire.—Ce cours est une préparation au cours commercial et classique. Il se donne dans une maison spéciale, au Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges. Là, on y reçoit les enfants de cinq à douze ans ; des soins particuliers leur sont donnés en rapport, autant que possible, avec ceux qui se donnent dans la famille. (Voir la page 7.)

Cours Commercial.—Ce cours comprend cinq années, et embrasse toutes les branches des sciences usuelles qui constituent la haute instruction commerciale proprement dite. Les élèves y sont spécialement exercés à la pratique des affaires.

On délivrera des diplômes aux élèves qui auront subi un examen satisfaisant sur les matières d'enseignement indiquées plus loin.

Cours Classique.—Ce cours comprend sept années dont les matières sont spécifiées ci-après.

On ne peut entrer dans ce cours avant que de bien posséder sa langue maternelle.

N. B.—Tous les cours du Collège de Saint-Laurent—cours préparatoire, commercial et classique—se font en français et en anglais, avantage particulier à cette Institution.

L'année scolaire est de dix mois environ.